

Le Courrier du Canada

JOURNAL DES INTERETS CANADIENS

JE CROIS, J'ESPERE ET J'AIME.

Feuilleton du Courrier du Canada. QUEBEC, 14 JUILLET 1877—No. 4.

MARTYR D'UN SECRET.

à suivre.

Le curé austère eut été plus à sa place au fond d'une cellule qu'au sein de cette campagne. Il ne pouvait marcher à toute heure et par n'importe quel temps ; une rafale l'aurait renversé. Les travailleurs, les malades et les pauvres ne peuvent se rendre chez le pasteur ; c'est à lui de visiter les brebis. Mais ni l'évêque qui vénérat Mac O'Neil, ni les paysans qui lui savaient gré de la constance de son dévouement, n'eussent songé à le remplacer. Le peu de force qui lui restait, il l'employait bien, et il semblait que le Seigneur bénit les derniers efforts de cette vie prête à s'exhaler. Sa mort fut un deuil dans le pays. On était accoutumé à sa douceur malade. La lenteur de sa marche, le tremblement de ses mains, le son étouffé de sa voix, pénétraient d'attendrissement. On se souvenait de l'avoir connu jeune, alerte, toujours petit et grêle, mais courageux et digne d'une âme énergique. La lame aiguë avait usé le fourreau. Il y eut donc deux jours de grande tristesse dans le hameau ; on pleurait le prêtre enterré de la veille, on se demandait avec une curiosité inquiète qui serait appelé à le remplacer. Sans doute un caractère sacré revêt idéalement tous les ministres de l'autel ; mais il faut bien reconnaître que quelques-uns possèdent des qualités propres, indispensables au bonheur de ceux qu'ils dirigent. Tous peuvent être saints, tous ne reçoivent par les mêmes dons. Dans les villes la question n'est pas aussi grave, aussi épineuse. Les églises sont multipliées, les prêtres nombreux, les habitants instruits pour la plupart ; chacun trouve sa direction et son guide. Dans les campagnes, il n'y a souvent qu'un seul prêtre, et il doit se faire tout à tous, consoler, enseigner ou reprendre. Il est pontife et magistrat tout ensemble. On ne fait rien sans le consulter. Les pères de famille lui soumettent la grave question de l'établissement de leur fils et de leurs filles. Il faut qu'il s'entende à la vie rurale et puisse enseigner la voie céleste. Les apologues de l'évangile sont mis par lui en action. Il pêche partout, toujours. Sa théologie se résume en peu de mots mis à la portée des simples, mais il connaît la source infinie des encouragements, des consolations ; avant tout il parle au cœur. Il a charge d'âmes et conduite d'esprits. Les gens qui s'agenouillent devant l'autel ont entre le soir au presbytère presque timidement, n'éprouvent ni révoltes d'orgueil, ni rébellions systématiques. Il suffit de le connaître et de le servir avec pureté utile. La vie du prêtre des campagnes est pauvre comme celle d'un trappiste. Souvent, après avoir fini les offices et visité les infirmes, il greffe ses arbres et ne dédaigne pas de bêcher son jardin. Homme de parole et d'action, il continue les traditions apostoliques. Au labourer qui emence ses gécres, il cite la parabole du semeur ; à celui qui arrache la mauvaise herbe, celle de l'ennemi qui jette l'ivraie dans le champ. Il instruit d'une façon pratique, sous les chênes, dans les prés, à l'ombre des haies. Sa parole change la nature d'aspect, et en fait le miroir de Dieu. En expliquant l'œuvre, il exalte le Créateur. On aime Dieu à travers le voile merveilleux dont il s'entoure. Soleils ou graminées, qu'importe ! le prodige est le même. On ne sait pas encore si le soleil est seulement une matière ignée, si la surface seule est lumineuse et chaude, ou si la rencontre de deux forces ne produit pas ce double phénomène. On ignore ce que sont ses taches, et mille autres choses encore ; si la Mécanique céleste n'a point dit son dernier mot, nul n'explique davantage la germination du blé, l'éclosion de l'oiseau ; personne ne sait quel pouvoir régit la communauté des abeilles et la république des fourmis. La grandeur suprême est dans le ciron, aussi bien que dans le colosse.

La politique française. Paris, 23 juin 1877. On se divise sur les questions de simple utilité ; les plus honnêtes gens, d'accord quant au but, ne s'entendent pas sur les moyens. Parlez-nous de la nécessité ; la nécessité est comprise de tous, et il n'y a qu'une manière de la comprendre. Les peuples, de même que les individus, ont toute sorte de propulsion et de prétextes pour courir à leur perte ; ils n'ont qu'une raison absolument péremptoire et indéclinable de se sauver : c'est de ne pouvoir pas faire autrement. Le salut, humainement, est dans la nécessité présente du salut ; la nécessité fait merveille : où il y a nécessité, il n'y a pas de choix, pas de délai, pas de minutes à gaspiller en querelles oiseuses. La nécessité produit spontanément la cohésion des énergies, rassemble en un faisceau, de tous les points de l'horizon, les hommes qui se rencontrent dans une même foi et un même intérêt de vie ou de mort. Le Maréchal a employé le remède héroïque. La démagogie, seule force organisée, en usait avec la France comme en terre conquise, affolait les populations, couvrait de calomnies et de souillures le clergé, la magistrature et l'armée. Toute parole honnête, tout appel au bon sens et au patriotisme était impuissant à se faire entendre et à dominer un moment l'infériorité vacarme des journaux de la révolution. Le pays honnête, sans ralliement et sans organisation, s'abandonnant lui-même, était arrivé à une sorte d'état comateux. L'acte du 16 mai l'a tiré de cette torpeur mortelle. Il fallait supprimer l'attente qui énerve, brusquer l'événement. Le Maréchal n'a pas hésité, il a résolument devancé l'heure et fait, de ce qui était le péril à distance, le péril actuel et immédiat. C'était le moyen héroïque ; il est d'un Maréchal de France, un politicien civil ne l'eût pas trouvé. Il n'y a plus de délai, plus de question à débattre, plus rien que la nécessité, l'implacable nécessité de nous sauver, d'en finir avec le parti antisocial. La cohésion est faite dans les rangs des hommes d'ordre, la cohésion est l'essentiel de l'organisation. La République Française, le XIXe Siècle et autres organes plus ou moins crasseux ou dégraissés de la tourbe radicale affectent néanmoins

l'âge de l'Elster, ce fut pour tous une joie complète. Le fils d'Army ne pouvait en aucun lieu se trouver aussi heureux que dans cet humble coin de terre. Quelle joie pour la famille, pour les amis, de retrouver honoré de tous, celui qui s'était attiré l'affection et l'estime. Anny pleura d'attendrissement en apprenant cette nouvelle. Celui qu'elle impressionna cependant davantage fut Dunstan. Depuis le départ de son frère, le meilleur élément de sa vie lui manquait. Quand son père fut mort, Dunstan se trouvant à la tête de la ferme, se sentit accablé du sentiment de son infériorité. Sa timidité reprit le dessus. Se voyant plus faible que la majeure partie des garçons de ferme, il était presque honteux de leur commander. Il donnait ses ordres d'une voix contrainte. Les gens de la maison gardaient un si grand respect pour le souvenir de Jem, qu'ils se montrèrent émus d'obéir à Dunstan. Les intérêts de la pauvre Anny n'eurent donc point à souffrir. Les braves serviteurs y mettaient de la conscience. Pourtant, nul plus que le paysan n'estime la vigueur des muscles. La petitesse de taille, la faiblesse des membres est une infériorité. Quand les valets apprenent que Fritz-Roy entrant au séminaire, et que Dunstan gardait la direction de la maison, ils pensèrent que le robuste jeune homme qui menait les troupeaux de bœufs comme un troupeau de moutons, soulevait une barrique pleine à la force du poignet, et domptait les chevaux rétifs, ferait un bien meilleur fermier que le pauvre Dunstan, pâle, doux et timide, comme s'il était prédestiné à rester penché sur les livres et à composer des sermons. Il fallait bien prendre son parti de la vocation en apparence contradictoire des deux frères. Dunstan compensa au reste ce qui lui manquait par de précieuses qualités intimes. Il se montra bon, complaisant, sans orgueil, et mérita l'affection de tous. Le seul chagrin réel qu'il éprouvât fut de ce voir séparé de son frère ; aussi sa joie ne saurait-elle se décrire, quand une lettre de l'abbé lui apprit qu'il rentrerait au village et desservirait à l'avenir la petite paroisse.

La révolution a un corps d'armée recruté des mécréants de toute condition. Quiconque n'a ni loi ni culte, quiconque a au cœur la haine du devoir et la dérision des autorités augustes, est par le fait même républicain accompli. Les parias, les rebuts de la société régulière forment une caste dominante ; ils en ont l'insolence, le verbe haut, la primauté monstrueuse. Gambetta compte sur eux : c'est le noyau, c'est la phalange d'action du peuple souverain dont nous menaçait le chef congestionné des gâches. Et la plaie étend ses bords et rongé à l'environ. La presse d'enfer travaille les indécis, cultive et irrite les mécontentements, les envies inavouées, les insoumissions à la loi de l'ordre. Les conservateurs eux-mêmes sont mal conservés. Il y a la curiosité du mal, l'attraction dépravée de l'horrible ; on veut regarder dans la fosse aux lions, voir de ses yeux comme Duportal écume, comme Lockroy ricane, comme Rochefort insulte ; on subventionne de son obole inepte leurs feuilles assassines. Tous, à un degré, baignent dans cette mare, toute vue est troublée, toute conscience, dans quelque mesure, est ternie de ces miasmes. Certes l'empoisonnement a été perpétré dans de vastes proportions, et le horde des stercoraux peut paraître avoir quelque raison de défier les tentatives d'assainissement. Le parti oublié un point ; la presse de la révolution, la presse athée fait violence à toutes les évidences morales. Elle ment au droit et à la vérité humaine autant qu'à la vérité divine ; elle ne prend le dessus que par l'étouffement de la contradiction et par la lassitude des contradicteurs. Pour agir sur le pays, il lui faut agir avec continuité, souffler le feu sans trêve. La dissolution va rompre ce courant, les trois cent soixante inviolables vont rentrer dans le droit commun, redevenir responsables, redevenir violables, à l'égal du dernier quidam. Quand à la presse hurluse, elle peut compter qu'on c'en tiendra son feu. Ce qui reste dans nos lois d'engins répressifs lui sera appliqué à haute pression. Les entraîneurs de réunions publiques auront à surveiller leur style. On leur retirera le droit à l'insulte, l'excitation au mépris de l'autorité, le meilleur et le plus clair de leurs trucs oratoires ; ils feront, s'ils veulent, des harangues platoniques et améniques. Le parti de la destruction à ses cadres, son réseau d'affiliations souterraines. Soit. On copera

les lignes de communication, on rompra en tronçons le potype. La puissance du mal n'est plus seule à être organisée. Les conservateurs veulent marcher du même pas ; on ne se divise pas à deux doigts de l'abîme et de l'éroulement final. Les conservateurs, nous en avons l'espoir, sauront conspirer en pleine lumière, ils sauront combattre comme un seul homme pour le salut et le relèvement. PH. SERRET Une conversion. C'était à l'Hôtel-Dieu de Carcassonne Un riche protestant anglais, se trouvant de passage dans cette ville, voulut voir de près les malades confiés au zèle et à la pitié des filles de Saint-Vincent-de-Paul. Or, il se trouva que ce jour-là on faisait l'amputation "à une de ces colosses" qui décorait quelques jours auparavant les tréteaux d'un de nos spectacles forains. Les cris poussés par la malheureuse femme fendaient le cœur de tous les assistants. Seules, les Sœurs de charité étaient là, calmes, dévouées et priant avec la ferveur qui les distingue. L'Anglais décontenancé, est obligé de quitter la salle, mais il ne veut prendre congé de la vénérable supérieure de la maison qu'après lui avoir témoigné toute l'admiration que lui a causée la belle conduite des sœurs durant l'opération chirurgicale. —Mais enfin, Madame, lui dit-il, où puisiez-vous votre courage et quelle est la source de votre dévouement ? Et l'humble servante des pauvres se contenta de répondre en montrant le tabernacle de la chapelle, qui n'était qu'à quelques pas, et la croix qui pendait au bout de son long rosaire ! Quelque temps après, l'Eglise catholique d'Angleterre comptait dans son sein un fils de plus.

25 BALLOTS DE TAPISSERIES, des Patrons les plus nouveaux, venant d'être reçus à la Librairie de I. P. Dery, pour être vendus, à une bien légère avance, soit au ballot ou au détail. TAPISSERIE pour SALONS, SALLES, CORRIDORS, Etc., Etc., avec bordures pour appareiller, les prix variant de 6 à 12 francs la pièce en montant. —AUSSI— En mains la Nouvelle Carte Géographique de la Puissance, en Français, et la Carte de la Province de Québec en Anglais, nouvelle édition. Toujours en mains la Série des Livres de Lecture (MONTPETIT). EXPLICATION du CATECHISME par l'ABBE KINET. (Edition cartonnée). UNE FLEUR DU GARMEL, la première CARMELETTE CANADIENNE, MARIE-LUCIE-BERGHINE FHEMONT, par le REVD. PERE ANTOINE BRAUN, ornée de deux Photographies. LES EVENEMENTS DE 1837-38, (par L. N. CARRIER). UN VOYAGE EN YATCH, (par LORD DUFERRIN), ornée du portrait de SON EXCELLENCE et de plusieurs gravures. Encore un nouveau supplément du célèbre ENCHIER MAGIQUE INEPUISABLE. PAPIERS, ENVELOPPES, LIVRES DE PRIERES, et pour ECOLES, FOURNITURES DE BUREAUX et ECOLES, LIVRES pour comptes, REGISTRES, etc., etc., en grande quantité, à des prix les plus modérés. I. P. DERY, Libraire, 941 Québec, 26 Mars 1877. PEINTURE ELASTIQUE, A l'Épreuve du Feu et de l'Eau. CETTE PEINTURE est bien supérieure à aucune autre et coûte bien MEILLEUR MARCHÉ que tout autre. Elle remplit toutes les petites fissures du bardeau, et peut être appliquée avec un pinceau quelconque par qui que ce soit ; n'exige que trois heures de beau temps pour sécher et donne au bardeau l'apparence de l'ardoise. Nous pouvons la recommander pour les constructions en pierres brutes et en briques, parce qu'elle a la propriété d'empêcher la gelée de pénétrer dans les murs. Elle n'a pas d'égal pour les toits de granges, hangars, remises, clôtures, etc., etc. Nous pouvons couvrir que quinze gallons de cette PEINTURE couvriront une plus grande étendue qu'un quart de goudron. Un seul gallon couvre 150 pieds. N'oubliez pas de demander la PEINTURE ELASTIQUE. Des certificats des personnes qui s'en sont servi peuvent être vus à nos bureaux. En vente par les fabricants, DERY, ST. LAURENT & CIE., Encanteurs et marchands à commission, (Block Renaud), No. 26, rue St. Paul, Québec, 28 Mai 1877—3m. 250 Changement d'Atelier. Eugene Hamel, ARTISTE-PEINTRE, INFORME les amateurs des Beaux Arts et Messieurs les Curés, qu'il a transporté son atelier au No. 12, rue Ste. Anne, Place d'Armes, au 2e étage de la maison du Journal de Québec, où il sera prêt à exécuter toutes commandes de tableaux d'églises, de portraits, d'après nature en couleur à l'huile. —AUSSI— Portraits au crayon d'après nature et d'après photographie à des prix très-modérés. Québec, 6 Avril 1877. 211

Grande Loterie du Sacre-Cœur.

CETTE Loterie destinée à venir en aide à trois grandes œuvres catholiques : le Carmel, les Cours Commercial des Frères des Ecoles Chrétiennes et l'Eglise de l'Immaculée Conception est hautement approuvée par Sa Grandeur Mgr. l'Evêque de Montréal. Elle est sous le patronage de l'Hon. Juge Coursol, Président du Comité du Sacre-Cœur, des Honorables J. A. Chapleau et Gédéon Ouimet, de L. A. Jetté, M. P., A. R. Hubert, Protonotaire, C. A. Leblanc, Shérif, E. H. Trudel, M. D., M. P., Ryan, O. J. Devlin, Alfred Larocque, sr., C. Rodier, Pierre L'Espérance et de Michel Stewart, Ecrs., et sous la surveillance des membres de trois comités. VALEUR DE LA LOTERIE. 1 Bourse en Or de \$10,000 00 \$ 10,000 00 1 do do 2,000 00 2,000 00 1 do do 1,000 00 1,000 00 1 do do 500 00 500 00 1 do do 100 00 100 00 5 do do 50 00 250 00 25 do do 10 00 250 00 600 lots à bâtir, valeur moyenne 500 00 250,000 00 50 chabulles de toutes les couleurs, plusieurs en drap d'or 24 00 1,000 00 20 ciboires, do do 20 00 400 00 42 calices, do do 18 00 756 00 8 encensoirs, do do 6 00 48 00 12 ostensoirs, do do 32 00 432 00 12 paires de burettes do do 6 00 72 00 12 garnitures d'autel do do 30 00 360 00 250 objets do do 3 00 750 00 1000 do do 2 00 2,000 00 2000 do do 1 00 2,000 00 1 hénitier do do 4 00 4 00 Total \$272,782 00 Toutes les plus sages précautions ont été prises pour que cette loterie s'effectue avec la plus stricte honnêteté, le comité de Direction est composé d'un Prêtre, du Visiteur Provincial des frères des Ecoles Chrétiennes et de plusieurs citoyens d'une loyauté parfaite qui président à toutes les affaires de la Loterie et le Directeur Gérant a fourni un cautionnement considérable. Le public sera tenu au courant de la marche de cette immense entreprise, par la voie des journaux. Les billets sont en vente au bureau du Directeur-Gérant. Le onzième billet est donné à celui qui en achète ou en vend dix. Tout billet qui ne porte pas les signatures de F. X. Lanthier, Ecr., Président du Comité de Direction ; Benjamin Clément, Ecr., Secrétaire-Trésorier du bureau de Direction et de F. X. Cocheur, Ecr., Directeur Gérant ainsi que le cachet de la Loterie du Sacre-Cœur est une contrefaçon et les porteurs des billets contrefaits seront sévèrement punis. Prix du Billet \$1.00 Toute communication par maille devra être adressée franc de port au Directeur-Gérant : Le lieu et le jour du tirage seront annoncés dans le mois de Janvier prochain. F. X. COCHUE, No. 256, rue Notre-Dame, Montréal. Québec, 1er Septembre 1876.

NOUVEL ETABLISSEMENT

Bijouterie et d'Horlogerie. LE Soussigné à l'honneur d'informer ses amis et le public en général qu'il vient d'ouvrir un établissement au No. 241, rue St. Paul, en face du Marché du Palais, et No. 158, rue St. Jean, en dehors, QUEBEC. L'assortiment varie et considérable qu'il vient justement de recevoir et consistant en : MONTRES en Or et en Argent. CHAINES en Or, Argent et Cheveux. EPINGLETTES de toutes sortes pour Dames et Messieurs. BRACELETS, COLLIERES, LOQUETS pour Dames. JONGS unis et gravés, Jongs de toutes sortes. PENDANTS-D'OREILLES dans les goûts les plus variés. BOUTONS DE CHEMISES en Or et en Pierre, nouveau genre. HORLOGES unies et de fantaisie, derniers patrons. Ayant été acheté au comptant lui a valu une diminution de 20 par cent sur les prix ordinaires, ce qui le met en état de pouvoir l'offrir au public à des prix défiant toute compétition. Le Soussigné tenant établissement depuis 15 ans se croit en état de pouvoir offrir au public toutes les garanties désirables pour l'exécution de toute ouvrage, soit pour faire ou réparer toute espèce de CHRONOMETRES, MONTRES, HORLOGES, BIJOUTERIES, ETC., ETC. JOSEPH DONATI, HORLOGER ET BIJOUTIER. Québec, 23 août 1876.

J. B. LALIBERTE.

CHAPEAUX NOUVEAUX A L'ENSEIGNE DE L'ORIGINAL ! La plus grande importation de chapeaux qui a jamais été faite à Québec. Au delà de GEN CAISSES ont été reçues par les derniers steamers, par la voie de Portland, venant des premières manufactures françaises, anglaises et américaines. Il offre en vente l'assortiment le plus complet et le plus varié de Chapeaux pour la saison de Printemps et de l'été, consistant en Chapeaux de Satin, Chapeaux de Foutre et de Paille, Bonnets Ecossois (Scotch Caps), Capots cirés, dans ce qu'il y a de plus nouveau et de plus fashionable. Il attire spécialement l'attention sur de nouveaux Chapeaux Français extrêmement légers. Il informe également qu'il a reçu de Paris, un CONFORMATEUR, expressément pour les personnes qui ont des difficultés à porter les chapeaux durs. Les chapeaux durs seront mis conformé à la tête sous quelques minutes. AVIS AUX MEMBRES DU CLERGE. M. J. B. LALIBERTE s'est assuré les services d'un chapelier français venant d'une des meilleures manufactures de Paris pour la confection des CHAPEAUX DE SOIE, et tout ordre spécial laissé à son établissement sera exécuté sous le plus court délai. On trouvera toujours à son établissement, toute espèce de Chapeaux de Soie, Foutre, Paille blanche et Paille noire ; CAPOTS CIRÉS faits expressément pour les messieurs du clergé. J. B. Laliberte, MANCHONNIER ET CHAPPELLIER, Enseigne de l'Original, Nos. 124 et 126, Rue St. Joseph, St. Roch, Québec. Québec, 2 Avril 1877. 31 Mai 1876-16c.

124 & 126 Rue St. Joseph Saint-Roch.

CANADA. QUÉBEC 14 JUILLET 1877.

La construction des navires. Nous avons traité, il y a quelque temps, l'importante question de la construction des navires, principalement au point de vue de nos relations avec la France.

Voici ces lettres :

QUÉBEC, 22 janvier 1875.

HONORABLE MONSIEUR.—Je vous demande bien pardon si je prends la liberté de vous adresser ces quelques lignes relativement à une question qui, en se décidant dans un sens favorable, ferait beaucoup de bien à notre pauvre Québec.

En France, après la guerre de 1871, le gouvernement imposa un droit de 40 francs [faisant environ \$7.69] par tonneau de jaugeage sur nos navires, qui auparavant n'avaient à payer qu'un droit de deux francs [soit 38c].

Je me trouvais en France vers cette époque, et je fis une pétition à cet égard, comme sujet de Sa Majesté Britannique, attendu que les navires anglais ne payaient alors comme auparavant qu'un droit de deux francs.

On me répondit que le Canada constituait une puissance séparée. A venir jusqu'à cette époque je construisais pour le marché français de 1 à 5 navires tous les ans. Aujourd'hui il n'est impossible de le faire, bien que j'aie reçu tout dernièrement une commande pour construire quatre navires.

En conséquence, je me permettrai de vous recommander d'entamer des négociations avec le gouvernement français au sujet de nos navires. On rendrait par ce moyen de grands services au commerce, et non-seulement Québec en profiterait, mais encore tous les ports où se trouvent des chantiers de construction.

Je ose donc espérer, monsieur, que vous voudrez bien prendre ces recommandations en votre considération, et que vous les communiquerez à vos honorables collègues.

J'ai l'honneur d'être, etc., N. Rosa.

A l'honorable T. FOURNIER, Ministre de la Justice, Ottawa.

Ottawa, 1er Février 1875.

Le soussigné a l'honneur de faire rapport au Conseil que l'on a dernièrement attiré son attention sur le fait que les navires canadiens offerts en vente sur le marché français ont à payer un droit beaucoup plus élevé que les navires du Royaume-Uni, et que le droit imposé sur les navires canadiens, d'après ce qu'il en connaît, est de quarante francs par tonneau, tandis que les navires anglais n'ont à payer qu'un droit de deux francs par tonneau.

Le soussigné recommande que cette question soit soumise à l'attention du gouvernement de Sa Majesté en la forme ordinaire, afin de s'assurer si les navires canadiens, qui sont également navires anglais, ne pourraient pas être admis en France à l'enregistrement et à la francisation, aux mêmes conditions que les navires anglais.

Le soussigné recommande en même temps d'informer le gouvernement français que les navires de sa nationalité peuvent être admis à l'enregistrement en Canada comme les navires anglais sans avoir aucun droit à payer.

Respectueusement soumis, A. J. SMITH, Ministre de la Marine et des Pêcheries.

COPIE d'un rapport d'un comité de l'honorable Conseil Privé, approuvé par Son Excellence le Gouverneur Général en Conseil, le 4 février 1875.

Dans un mémoire, en date du 1er février 1875, rédigé par l'honorable ministre de la Marine et des Pêcheries, celui-ci expose que l'on a récemment attiré son attention sur le fait que les navires canadiens, offerts en vente sur le marché français, ont à payer un droit beaucoup plus élevé que les navires du Royaume-Uni, et que le droit imposé sur les navires canadiens d'après ce qu'il en connaît, est de quarante francs par tonneau, tandis que les navires anglais n'ont à payer qu'un droit de deux francs par tonneau, et il recommande que la question soit soumise à l'attention du gouvernement de Sa Majesté en la forme ordinaire, afin de s'assurer si les navires canadiens, qui sont en même temps navires anglais, ne pourraient pas être admis en France à l'enregistrement et à la francisation aux mêmes conditions que les navires anglais.

Le ministre recommande également d'informer le gouvernement français que les navires de sa nationalité peuvent être admis à l'enregistrement en Canada comme les navires anglais, sans avoir aucun droit à payer.

Le comité donne son adhésion aux recommandations ci-dessus du ministre de la Marine et des Pêcheries, et les soumet à l'approbation de votre Excellence.

Pour copie conforme, W. A. MIMSWORTH.

A l'honorable Ministre de la Marine et des Pêcheries, Ottawa.

(à suivre.)

INFORMATIONS.

Les commissaires du Havre de Québec ont entamé de nouveaux pourparlers avec les commissaires du Havre de Montréal, pour que les commissaires de Québec et de Montréal administrent conjointement les affaires du bassin de radoub, pourvu que les commissaires de Montréal soient responsables de la moitié de la somme de dix mille piastres pour faire face aux dépenses qui pourront excéder les revenus de cette entreprise.

Le Consul des Etats-Unis à Sonneberg, en Allemagne, a envoyé un rapport au secrétaire d'Etat, sur la peste bovine qui sévit en Allemagne. On lit dans ce document : "Le poison de la peste bovine est difficile à détruire. Il s'attache promptement à toutes les substances et peut se communiquer très longtemps après. Les peaux qui proviennent d'animaux infectés, malgré toutes les préparations qu'on leur a fait subir, portent avec elles l'infection dans les ports étrangers, et peuvent communiquer la maladie aux animaux du pays. Le poison n'attaque pas seulement l'espèce bovine. Il est également à redouter pour tous les autres animaux. Le gouvernement américain ne saurait donc prendre trop de précautions à l'égard des objets qui proviennent des pays où règne la contagion."

Mgr. de St. Hyacinthe ira la semaine prochaine faire l'ordination d'un prêtre, à la nouvelle paroisse de Ste. Madeleine, b'n'ri l'Hôpital de West Farnham et conférer la tonsure à un jeune levite ; aussi bénir une cloche à Adamsville. (Courrier.)

On dit que l'assassin de l'archevêque de Québec a été arrêté. C'est un officier de l'armée de Veinte mille, qui a reçu \$6,000 pour son crime ; cet argent a été fourni par les sociétés secrètes.

On nous informe que, dans une lettre récemment reçue de sa Grandeur, par un prêtre de l'évêché de Sherbrooke, Mgr. Racine annonce qu'il devait s'embarquer à Liverpool hier, pour revenir dans la patrie. En ce cas, il est assez probable que Monseigneur sera de retour à Québec vers le 21 du courant, et à Sherbrooke deux ou trois jours après. Faisons des vœux et des prières au ciel, afin que la traversée de notre premier pasteur soit belle et heureuse et qu'il arrive sain et sauf au port. (Le Progrès d'hier.)

Le secret de la longévité de Pie IX.

Des campagnes les plus reculees, "jusqu'aux cités les plus populeuses," a dit l'évêque de Genève, "la prière s'élève unanime et monte vers Dieu pour l'illustre Pontife ; les faits les plus héroïques de l'histoire se renouvellent, et ce qui est lieu sous Alexandre VII se reproduit encore sous nos yeux."

A ce propos, la Croix rappelle le sacrifice d'un clerc de la Visitation, qui sauva Alexandre VII en mourant à sa place, ceux du frere Nérée, de Mademoiselle de Nédonchel et de Mademoiselle Amélie Lautard qui s'offrirent pour Pie IX et furent acceptés. Le sacrifice de cette dernière, si connue à Marseille, est raconté d'une manière très exacte dans les pages suivantes que nous extrayons d'une notice écrite en anglais et traduite par Madame la marquise de Salvo.

Amélie désirait, avec toute la passion de sa nature ardente, faire quelque chose pour Dieu ; son impuissance et sa nullité la désespéraient. Un jour, après s'être approchée de la sainte table, pendant qu'elle priait avec ferveur pour Rome, pour l'Eglise et pour le Saint-Père, dont la santé donnait de grandes inquiétudes, ce désir s'empara de tout son être, avec une puissance qu'elle n'avait pas connue jusque là : elle se sentit poussée d'offrir le sacrifice de sa vie pour Pie IX, afin que, Dieu l'acceptant à la place de celle du Pontife, la barque de Pierre conservât le pilote qui seul pouvait la guider à travers les tempêtes qui la menaçaient de toutes parts. Le premier mouvement d'Amélie fut de consommer la sacrifice de suite, voulant lui donner le sceau de l'obéissance, elle termina tranquillement sa prière, quitta l'église et se dirigea vers le Vatican.

Là, au pied du Pontife malade, elle lui avoua ce qui s'était passé en elle et lui dit qu'elle voulait offrir sa vie à la place de la sienne, si Dieu voulait accepter un sacrifice de si peu de prix, si peu digne de lui. Pie IX garda le silence pendant quelques instants, tandis qu'Amélie, les mains jointes et le regard fixé sur lui, attendait sa réponse. Puis, comme s'il obéissait à une voix qui lui avait parlé en secret, il posa sa main sur sa tête et prononça solennellement ces paroles : "Allez, ma fille, et faites ce que l'esprit de Dieu vous a suggéré."

"Il la bénit avec émotion, et elle le quitta remplie de joie. Le même soir, elle écrivit deux lettres : l'une, qui est trop intime pour être donnée ici contenait le récit de tout ce qui s'était passé dans la matinée ; l'autre révéla l'état de son âme et les pensées qui l'occupaient lorsqu'elle était, comme elle le croyait, sur le seuil de l'éternité. Elle écrivait : "Rome, le 15 décembre. Tout est calme ici ; nos chers zouaves ont le courage des lions, ils puisent leur force dans le sang des martyrs ; en général, ils sont pieux comme des anges : vous les voyez constamment se débarrasser de leurs hâvre-

sacs et de leurs fusils pour se mettre aux pieds des prêtres, ou prier à l'autel de la Reine des martyrs ; ils sont vraiment les enfants de l'Eglise et..." La phrase était interrompue, et la lettre ne fut pas finie.

Le lendemain était le dimanche. Amélie assista, selon sa coutume, à la première messe à Saint-Pierre. Elle reçut la sainte communion, et le cœur fortifié par la divine Eucharistie, elle offrit sa vie à celui qui avait été son premier, son dernier et son seul amour. Ces mots étaient à peine tombés de ses lèvres, qu'elle fut saisie d'une douleur si subite et si poignante qu'elle tomba par terre en jetant un cri. On l'entoura et on la porta chez elle. Des prêtres et des religieuses qu'elle connaissait, et qui étaient à l'église près d'elle, l'accompagnèrent jusqu'à sa demeure, dans la rue Ripresa dei Barberi. On appela un médecin, mais celui-ci comprit bientôt que son art ne pouvait rien pour elle. Toute la journée et les jours suivants, elle ne cessa de souffrir des douleurs si atroces, qu'elle ne pouvait ni parler, ni remercier ceux qui la soignaient que par un sourire ou un mouvement de mains. Le mercredi, elle devint plus calme, les douleurs cessèrent, et elle demanda les derniers sacrements, qui lui furent apportés de suite. Elle reçut le viatique avec des sentiments d'une dévotion extraordinaire et resta longtemps absorbée dans la prière. Lorsqu'elle eut fait son action de grâce, elle prit congé des amis qui l'entouraient, avec beaucoup de calme et de tendresse, et les pria de commencer ensuite les prières des agonisants ; ce qu'ils firent, et Amélie se joignit aux réponses avec une ferveur qui toucha tous les cœurs.

Lorsqu'elle arriva à ces paroles solennelles avec lesquelles l'Eglise envoie ses enfants devant leur juge miséricordieux : "Partez, âme chrétienne, au nom du Père qui vous a créés, au nom du Fils qui vous a rachetés, au nom du Saint-Esprit qui vous a sanctifiés," elle courba la tête et expira. La nouvelle de sa mort fut portée au Vatican. Pie IX la reçut sans témoigner aucune surprise ; mais, levant les yeux au ciel, il murmura d'une voix émue : "Le sacrifice a été accepté."

Le Saint-Père ordonna que la fille de Saint-Dominique (Mademoiselle Lautard) était du tiers-ordre de Saint-Dominique) fut enterrée avec toute la pompe et les honneurs qui conviennent à la sainteté de sa vie et au caractère héroïque de sa mort. Ses restes furent portés à la basilique des apôtres, accompagnés d'un grand concours de peuple, de prêtres, de religieuses ; ils furent exposés toute la matinée à la vénération des fidèles. Une messe de Requiem et l'office des morts furent chantés ; puis on la transporta à l'église de Sainte-Marie d'Ara Cœli.

Les zouaves réclamèrent l'honneur de porter sur leurs épaules ses restes précieux, et cet honneur leur fut accordé. Par la permission spéciale de Sa Sainteté, Amélie fut enterrée dans les caveaux d'Ara Cœli ; mais, à peine eut-on connaissance de sa mort à Marseille, que ses compatriotes demandèrent que son corps leur fut rendu. Pie IX fit répondre que Rome avait les premiers droits pour la garder ; Amélie ayant fait le sacrifice de sa vie pour Rome, elle devait rester là où l'holocauste avait été offert et consommé. Marseille se rendit à la décision du Souverain Pontife, et la fille de Saint-Dominique reste sous le dôme de l'Ara Cœli, où elle attend l'ange de la résurrection qui réveillera les morts pour les revêtir d'immortalité.

[Le récit authentique de cette mort entourée de caractères surnaturels a été légalisé par le cardinal Patrizzi, vicaire de Sa Sainteté.]

Collège des médecins et chirurgiens de la Province de Québec.

A l'assemblée des membres du Collège des médecins et chirurgiens, tenue le 11 juillet 1877, aux Trois-Rivières, ont été élus gouverneurs : Cité de Québec :—Drs. J. A. Sewell, C. E. Lemieux, W. Marsden, P. Wells, A. G. Belleau, L. LaRue, M. J. Ahern, E. A. De St. Georges, M. P. District de Québec :—Drs. A. T. Michaud, Jos. Marmette, L. Tetu, Chs. Gingras, l'honorable Théodore Robitaille, M. P., L. T. E. Rousseau, P. A. Collet. Cité de Montréal :—Drs. R. P. Howard, G. E. Fenwick, J. P. Rottot, H. Peltier, F. W. Campbell, A. H. David, E. P. Lachapelle, A. Dagenais. District de Montréal :—L'honorable Dr. Church, M. P., P. Dr. J. B. Gibson, M. Turcot, Jules Prévost, A. Rivard, L. D. Lafontaine, M. P., E. Laberge, M. P., P. L'honorable A. H. Pâquet, Drs. F. X. Perrault, S. A. Mignault, U. H. Ladouceur. District des Trois-Rivières :—L'honorable Dr. J. J. Ross, M. C. L., Drs M. G. E. Badaeux, D. Desaulniers. District de St. François :—Drs F. E. Gilbert, E. Worthington, F. Paré.

Après le dépouillement du scrutin, les Gouverneurs élus se réunirent le lendemain pour procéder à l'élection des officiers du collège. Ont été élus : Président :—Dr. J. P. Rottot, Montréal ; Vice-Présidents :—Drs C. E. Lemieux, Québec, R. P. Howard, Montréal ; Secrétaires :—Drs A. G. Belleau, Québec, E. P. Lachapelle, Montréal ; Registrateur-Trésorier :—Dr Léonidas LaRue, Québec.

Nouvelles de la guerre.

Plusieurs combats acharnés ont été livrés, jeudi et vendredi, à Plevna, sous Osma Paçha, et à Monaster, sous Ahmed Eyoub Paçha. Les Turcs ont eu l'avantage.

Dans le voisinage de Biela et Corera, on est venu aux mains également, mais la victoire n'est pas encore décidée. Le 12 juillet, à Simniza, un ouragan a fait crouler un pont mesurant 100 verges. Il faudra au moins une journée de travail aux Russes pour le réparer.

Deux mille Cosaques, avec 10 batteries, se préparent à suivre les 12,000 soldats qui sont déjà partis de Sarator pour l'Arménie. Les premiers se rendront directement à Erzeroum.

Rustchuck est bloqué par les Russes. Un grand nombre de Musulmans, fuyant devant les Russes avec les femmes et leurs enfants, ont été massacrés par les Bulgares, dans le défilé Khanbogaz, entre Tirnova et Kezanlek.

Les assiégés russes d'Erzeroum ayant refusé de se rendre, le bombardement de la citadelle a été repris.

La défaite de 30,000 Turcs à Bayazid démontre que la retraite de l'armée russe de l'Asie n'a été opérée que pour servir à la réussite d'un plan général médité dans le but de faire sortir les Turcs de leurs retranchements. Melikoff, à la tête de l'armée contre russe qui a reçu du renfort, s'avance sur Mukhtar Paçha qui occupe un retranchement à 20 milles au sud de Kars, près d'un défilé, dans les montagnes Souganlu.

Une flotte turque à Odessa se prépare à aller bombarder Sebastopol. Contrairement à ce que nous avons publié hier, les Turcs n'ont pas essayé de défendre à Bayazid. Après avoir cédé devant la sortie des Russes, ils ont poursuivi ces derniers, leur ont fait subir de grandes pertes et les ont fait reculer jusqu'au mont Ararat. Ils les ont attaqués une seconde fois, et ont encore été victorieux, faisant un grand nombre de prisonniers et capturant six canons.

PETITES NOUVELLES.

Ottawa, 12. Les hons. MM. Pelletier et Mills visiteront le Manitoba dans le courant du mois prochain.

Les nouvelles reçues de Montréal aujourd'hui ont beaucoup surexcité les esprits en cette ville. Le jeune Hackett qui a été tué est natif d'Ottawa. Son frère part pour Montréal ce soir.

Le montant des droits perçus à la douane d'Ottawa, aujourd'hui, est de \$1236.59.

Le trafic ne sera pas interrompu sur le Canada Central.

M. Louis Laframboise a été adjoint comme traducteur français aux traducteurs de la Chambre des Communes.

La température est très agréable.

Ottawa, 13. Un nommé Anderson s'est fait voler une montre en or, hier soir, dans un hôtel de la rue Clarence.

Un assaut brutal a été commis sur la famille Reid, composée du père, de la mère et de deux enfants qui revenaient de New-Edimbourg. Le père a eu la jambe cassée en deux endroits, et le fils a eu la tête frappée par une pierre. L'assailant ou les assaillants ne sont pas connus.

En 1876, une boîte remplie d'argent fut enlevée à M. T. Julien et, malgré toutes les recherches, le voleur n'avait pu être pincé. Il vient d'être arrêté dans la personne d'un nommé Dufaur. Le coquin a sauté deux fois à l'eau, avant que la police ait pu mettre la main dessus.

Ste. Thérèse, 12. Ce matin, au moment où un train chargé de gravier quittait la station, un nommé Georges Mulley voulut sauter à côté de la voie, perdit l'équilibre et tomba entre deux chars. Quatre ou cinq chars passèrent sur lui et le mutilèrent affreusement. Il est mourant.

Kingston, 12. Mde Edward Sayer a été trouvée morte ce matin. Son mari prétend qu'elle s'est suicidée ; il a cependant été mis sous les verrous parce qu'on l'accuse d'avoir lui-même enlevé la vie à son épouse.

Napanee, 13 juillet. Dazielle Crevier, employé de la cie du télégraphe de Montréal, a été foudroyé jeudi soir, en réparant les fils télégraphiques.

Halifax, N. E. 13 juillet. Le ministre de la marine en visitant Pictou, mercredi, a inspecté le Northern Light et donné des instructions pour qu'il fût prêt à naviguer dans les détroits, l'hiver prochain.

Acton, 13 juillet. James Bell, cultivateur, a commis une erreur qui lui a coûté la vie. Il s'était fait amputer un doigt, après quoi le médecin partit, le laissant seul dans son lit. Dévoré par la soif, Bell se leva et but à même une fiole qu'il croyait contenir du brandy. Peu après, il expira. Ce qu'il avait bu était un liquide dont se servait le

West Farnham 13 juillet.

La dernière lisse du chemin de fer Montréal, Portland et Boston, entre cette place et St. Lambert, a été ajustée jeudi soir. Peu de temps après, un train spécial parcourait la voie pour la première fois, entre ces deux endroits. MM. Goff, surintendant, T. E. Foster, ingénieur en chef, etc., faisaient partie de l'excursion.

FAITS DIVERS

SOMMAIRE DE LA PREMIERE PAGE.—Félicité : Martyr d'un Secret, (à suivre).—La politique française.—Une conversation.

ADMIS.—Le 12 du courant, ont été admis à la pratique de la profession d'avocat MM. Law, Stafford, P. Malouin, A. Robitaille, Alfred Cloutier, T. C. Casgrain, C. Panet-Angers, G. Dionne, O. D. Labrie, U. Lapointe, C. O. Labrecque et V. Livernois.

M. Lawrence Stafford, fils de M. L. Stafford, agent d'émigration, entre comme associé avec MM. Belleau et Darveau ; M. Alfred Cloutier avec M. Elz. Déry, M. Philippe Malouin avec M. Jacques Malouin ; son père, Batonnier du Barreau, qui est si avantageusement connu de tout le public ; M. Robitaille avec M. G. Amyot ; M. C. Panet-Angers avec MM. Langlois, Angers, Larue ; M. Lapointe avec M. Drouin ; M. Livernois dans le bureau de MM. Aleyn et Chauveau comme adjoint. M. Labrecque avec M. Fréchette le député de Lévis.

Nous voyons avec plaisir que le mérite de ces jeunes Messieurs a été hautement apprécié par le barreau et qu'ils n'ont pas eu le temps de connaître les rigueurs du chômage que subissent ordinairement les jeunes avocats qui commencent.

FIN DE L'OPPOSITION.—Jeudi après-midi, M. Lunt a vendu le vapeur Rothsay, faisant le service entre Québec et Montréal, pour la somme de \$36,000 à la Compagnie du Richelieu et Ontario. Il lui a vendu, en même temps, le City of St. John qui avait une ligne entre Montréal et Trois-Rivières. On dit que le dernier a été payé \$30,000. Hier matin, des annonces avaient paru dans les journaux disant que le prix du passage avait été réduit à \$1 pour les premières.

Le Rothsay promettait de faire une concurrence rigoureuse à l'ancienne compagnie. Nos marins prétendent que c'est le vapeur le mieux taillé pour la course qui soit sur le St. Laurent.

Jeudi soir, l'équipage de M. Lunt a été mis en disponibilité et la cargaison du Rothsay a été transbordée à bord du Montréal.

Il est rumored que le Cultivateur doit prendre la place du City of St. John sur la ligne des Trois-Rivières.

Pas n'est besoin d'ajouter que la compagnie du Richelieu et d'Ontario reprend son ancien tarif.

ACTUALITÉ.—Nous prions MM. du clergé et le public de vouloir bien lire l'annonce de MM. Bélanger & Cie. Bien que la mort soit venue frapper cette maison si recommandable, dans la personne d'un de ses membres, des mesures ont été prises pour continuer les affaires comme avant.

L'Égalité du Peuple, journal de Marseille, a été suspendu pour insulte au président MacMahon.

POUR LA BAIE DES HAÏRA !—Le St. Lawrence partira lundi matin à sept heures, du quai St. André. (Voir Guide des Voyageurs.)

ECHOUÉ.—La Barque Alice Wilson, capt Walker, s'est échouée à l'entrée de la rivière St. Charles, en laissant ce port hier matin, en route pour Sunderland, avec un chargement de bois. Elle s'est remise à flotter à la marée haute, hier soir.

NOYADÉ.—Jeudi soir, Robert Forshaw, cuisinier en chef à bord du steamer océanique Caspian, accosté au quai Allan, Montréal, s'est noyé en voulant embarquer à bord.

Le défunt est un anglais marié et âgé d'une trentaine d'années.

D'OUTRE TOMBE.—Un nouveau journal vient de faire son apparition à Paris sous le titre de L'autre-Monde. Cette feuille est imprimée en caractère rouge sur du papier noir et ornée de nombreux emblèmes de la mort. Son contenu correspond à son extérieur. Les articles principaux, les nouveaux items, les lettres de correspondants et les annonces, tout se rapporte aux morts.

ACTIVITÉ.—Le Daily News et le Globe de St. Jean, N. B. sont reparus sous leur ancien format, quinze jours après l'incendie.

PAS JUSTE.—Nous remarquons, dans les Lamentations du 12 juillet, une colonne où l'on a imprimé par erreur que le journal Le Fait Divers emprunté presque tous du Canadian et au Courrier. Ce journal donne crédit à tous ceux du Canadian voire même à une nouvelle qui est de nous, et reproduit les nôtres comme siens.

Il est vrai qu'il n'est pas le seul.

TAXES.—Le montant recueilli de taxes indirectes, en France, pour les premiers six mois, excède de \$5,000,000 les dépenses de l'Etat.

Avis au gouvernement fédéral.

NOYÉE.—Une petite fille de 1 an et 10 mois, Katie Hall, résidant à Mechanicsville, 3 milles d'Ottawa est tombée dans une cuve remplie d'eau et s'est noyée.

EXPLOSION.—On rapporte de Cleveland, Ohio, que mercredi dernier une explosion terrible a eu lieu dans les mines de charbon de la compagnie de Brookfield, près de Wheatland, Pa., sur le chemin de fer Pittsburg. Quatorze cadavres ont été retirés des décombres. On dit qu'il y avait entre 30 à 40 ouvriers au travail, au moment de l'explosion.

FIN D'UN VÉTÉRAN.—Joseph Chatterton, un milicien de 1812, est décédé mercredi matin, à Odessa, Hamilton, à l'âge de 84 ans.

UN RENARD ROUGE.—Ceux qui des occupations attirant sur le quai Water-Works, mercredi, à Toronto, n'ont pas été surpris d'apercevoir un renard tout rouge, qui semblait prendre le frais. On voulut le saluer d'une balle, mais il s'est soustrait à cette honneur, en prenant la fuite.

On.—On a reçu à Halifax, N. E. 546 onces d'or extrait des mines de Sherbrooke.

CHARBON.—7,300 tonnes de charbon ont été expédiées de Pictou, la semaine dernière.

PIRATERIE.—Un acte de piraterie marqué par la plus grande audace a été commis, vendredi dernier, à Southampton. Le yacht pêcheur West Wind a été enlevé dans la nuit, avec tout son contenu de seines, et autres instruments de pêche. Aucune trace depuis.

UN NOUVEAU PONT SUR LA THAMISE.—La cour du conseil des communes a résolu d'ériger, plus bas que le pont de Londres, un pont au niveau de l'eau, avec des ouvertures pour le passage des navires. Cette entreprise coûtera £750,000. Si on eût érigé un pont élevé, les dépenses seraient montées à \$2,000,000, et les travaux d'un passage au-dessous, à £1,500,000.

La voix d'une mère est tendre, la brise embaumée soufflant de la vallée, douce, caressante et agréable. Toutes deux rafraichissent le cerveau fiévreux, calment l'esprit malade, apaisent le cœur agité. Quelle voix est jamais autant de tendresse que celle d'une mère. O mères ! veillez sur ce premier symptôme de débilité que vous avez remarqué chez vos enfants. Appliquez sans retard un remède—vous savez lequel ! le pur vin de Quinine, tel que préparé par Devius & Bolton, salle de pharmacie, Montréal.

SUICIDE.—On a télégraphié à Montréal, d'Angleterre, qu'un jeune homme nommé Fernelly s'est suicidé en traversant les eaux du Memphis. Le défunt possédait ici une terre à ferme, près de Belleville, et avait entrepris ce voyage pour rétablir l'ordre dans les affaires de sa famille.

MOISSON.—On télégraphie de Belleville que la récolte a deux semaines d'avance sur celle de l'année dernière. Le rendement des grains et légumes est excellent. Les patates ont si bien réussi que les nouvelles se vendent 80 centins le minot.

SITUATION EMPLOYÉE.—Il est rumored que Joseph E. Davis, le maire de Tuscaloosa, Alabama, a été empoisonné. Il devait paraître comme témoin dans un procès intenté contre de faux monnayeurs arrêtés par ses ordres. Trois ou quatre autres assassinats ont été commis sur des officiers de la police secrète qui eussent fait de grandes révélations sur cette affaire.

ACHAT POUR GUERRE.—Le gouvernement russe a acheté 8,000 balles de coton des Etats-Unis, dans l'espace de quelques semaines. Depuis le commencement de la guerre on évalue ces achats à 24,000 balles.

CENTENAIRE.—Il devient de mode, quoi qu'on dise, de vivre vieux. Le fait de voir des personnes dépasser la centaine se rencontre tous les jours, et tous les journaux ont chaque jour leur centenaire à introduire au lecteur. Ceux qui n'en ont pas font comme nous, ils empruntent à leur confrère. Nous traduisons ainsi du Stm de Montréal, que Mme Mercy Studley, de Brewer, Maine, est âgée de 103 ans. Elle lit sans lunettes le caractère le plus fin, d'imprimerie, bien entendu, fait un mille de marche avant de déjeuner, et trait deux vaches, matin et soir. Il arrive même souvent qu'elle fait le lavage de sa famille.

Remède contre le suicide.

Presque chaque jour, les journaux racontent le suicide de quelque pauvre malheureux dont l'esprit a été victime des effets mortels de la dyspepsie, et qui n'a pu supporter les soucis du malheur précoce qu'il a vu poindre à son horizon. La dyspepsie est une des maladies les plus destructives de l'humanité. Elle est cosmopolite dans sa nature. Aucun pays ne peut éviter sa visite, aucune famille ne peut se soustraire à ses attaques. Il existe cependant un baume contre ce mal cruel, lequel est renfermé dans le Sirop Peruvien. Depuis des années, ce baume répand des bienfaits partout où il est appliqué. Il n'y a probablement aucune maladie sur laquelle le Sirop Peruvien ait eu autant d'efficacité que sur la dyspepsie. Ce remède a triomphé des formes les plus caractérisées de ce mal, et les nombreux témoignages de nos premiers citoyens sont là pour appuyer ce fait.

En vente par tous les pharmaciens.

Bulletin Commercial.

Le montant perçu à la Douane de Québec, le 13 du courant est de \$1,923.13.

MARCHÉ MONÉTAIRE.

New-York, 14 Juillet 1877, 11 heures P. M. On, 51. Exchange Sterling, 87. Greenbacks, 94 à

E. C. BARROW, Courtier, No 17, Rue Baude, Québec.

Port de Québec.

Arrivages. 12 Juillet.—SS Labrador, Gray, Rigot, Humbrook et cie. — SS Secret, Davidson, de Pictou etc C. de P. du G. Québec, 29 passagers et cargo gén pour Québec et Montréal. Barque Riverview, Brown, Liverpool, via North Sydney, 3 juillet, E. H. Duval, lest. — Resene, Vosoy, Londres, 22 mai.

IMPORTATIONS.

13 Juillet.—Par le SS Secret, Foster, de Pictou, etc.—2 caisses de saumons à W Russell, 1 do de H. H. Montreal, 11 do à A Fraser et cie, 4 do à Verrot, Stewart et cie, 1 quarts de bonards au Morning Chronicle, 13 paquets de morues sèches à G Mountain, 5 quarts de morues, 2 do d'huile de morues à Leclerc et Lalonde, 4 quarts de poissons à J. B. Renaud et cie.—Le reste de la cargaison pour Montréal.

PAR LE VAPEUR DE MONTRÉAL. 13 Juillet—Par le vapeur Montréal, Nelson, de Montréal—2 quarts de vin, 1 caisse d'eau de vie au Dr A. Marsan.

Passagers. Par le SS Secret, Foster, de Pieton, etc.—Mad White, Mad Laing, Sénateur Edwards, Mlle Charlton, M. Vachon, Mlle O'Reilly, M. J. T. Lamontagne, M. Routhier, deux Religieuses de Notre-Dame, M. et Mad Savage, M. Gôlé, F. Mitchell, L. N. Josséville et W. J. Florence.—18 passagers de chambre et 11 d'entrepont.

ARRIVAGES AU HAVRE DU PALAIS. Québec, 14 Juillet 1877. Gôlette Honorine, T. Hamel, Lotbinière—foin et bois.

- Marie Sophie, H. Simard, Baie St. Paul—oufs, foin et bois. Marie Alvin, O. Tremblay, Malbaie—bois. Marie Louise, F. Blodreau, Malbaie—bois. Marie Anne, A. Tremblay, St. Fidèle—do. Victoria, F. Gerard, Malbaie—bois. Sea Flower, H. Lavoie, St. Simon—bois. Caroline, P. Charost, Riv. du Loup—bois. Marie Marcelline, T. Gagnon, St. Joachim—bois. Angélique, F. Bélanger, Lotbinière—bois. Marie Elizabeth, B. Tremblay, Isle au Coudre—patates, oufs et bois. Chloé, J. Gagné, Malbaie—bois. 10 bateaux avec bois et écorce.

Annonces Nouvelles.

Avis.—M. V. Bélanger & Cie. Difficile à croire, mais vrai.—L. N. Allaire & Cie Bazar en faveur de l'œuvre de l'Église de Ste. Pétronille, Isle d'Orléans. Importations françaises.—Jos. Hamel & Frères. Avis aux voyageurs.—Charles Cornéil. Grand Union Hôtel.—W. D. Garrison.

Marées hautes à Québec, 1877.

Table with columns: Jour, Matin, Soir. Rows for Lundi, Mardi, Mercredi, Jeudi, Vendredi, Samedi, Dimanche.

Guide des Voyageurs.

LIGNE ALLAN. Un steamer de cette ligne laisse Québec pour Liverpool, tous les samedis matin, à neuf heures, durant la navigation, avec les passagers, arrêtant à Rimouski pour le service de la maille. Un steamer de cette même ligne laisse Liverpool tous les jeudis, avec les passagers et les mailles canadiennes.

SAGUENAY.

Le vapeur Saguenay, capt. Barras, part tous les mardis et vendredis à 7 00 A. M., pour Chicoutimi et la Baie des Ha! Ha! arrêtant à la Baie St. Paul, les Eboulements, la Malbaie, Rivière du Loup et Tadoussac. Le St. Lawrence capt. Lecours, tous les lundis et jeudis, à 7 00 A. M., pour la Baie des Ha! Ha! arrêtant à la Malbaie, Rivière du Loup et Tadoussac.

QUÉBEC ET MONTRÉAL.

Le vapeur Montréal, capt. Nelson, laisse Québec pour Montréal, les lundis, mercredis et vendredis à 5 heures P. M. Le vapeur Québec, capt. Labelle, laisse Québec pour Montréal, les mardis, jeudis et samedis à 3 heures P. M. Le vapeur Holthaus, laisse le quai des steamers du Golfe à 4 heures P. M., pour Montréal; arrive à Batiscan, Trois-Rivières et Sorel.

CHEMIN DE FER DU NORD.

Le train pour le Pont Rouge, laisse Québec à 5 15 heures P. M., et laisse le Pont Rouge pour Québec à 7 00 A. M., le même jour.

TRAVERSE DU GRAND-TRONC

Pour les passagers devant prendre les trains du Sud.

STATIONS DE LÉVIS.

La maille arrive de l'Ouest à sept h., un quart du matin. Celle de la Rivière-du-Loup arrive à 6 h., un quart du soir. A sept h., un quart du soir arrive le train mixte de Richmond, et à 9 h., un quart du soir, l'Express Intercolonial de Halifax.

BERTHIER, GROSSE-ISLE ET ST. THOMAS.

Le Montagny part de Québec tous les mardis et samedis à midi, et tous les jeudis à 4 heures P. M., pour Berthier, Grosse-Isle et St. Thomas.

ILE D'ORLÉANS.

Le Mail of Orleans, capt. Penny, Part d'Orléans, Part de Québec, 4 00 A. M., 5 00 A. M., 8 00 A. M., 11 30 A. M., 2 30 P. M., 5 45 P. M., 7 00 P. M. DIMANCHES. Part du 10 de l'Isle, Part de Québec, 11 30 A. M., 1 30 P. M., 6 00 P. M.

ST. ANNE DE BEAUPRÉ À QUÉBEC.

Le Tiger, capt. Blonin, laisse Québec tous les samedis et mardis, pour Ste. Anne, Châteaueuclier, Ste. Famille, St. François et Grande Rivière, et revient tous les lundis et vendredis, l'heure du départ est réglée par la marée.

ST. LAURENT, ST. JEAN ET ST. MICHEL.

L'Express laisse Québec tous les jours à 4 h. P. M., pour St. Laurent, St. Jean et St. Michel.

ST. ANTOINE.

Le St. Antoine, capt. Bergeron, part de St. Antoine et de la Pointe-aux-Trembles tous les lundis et vendredis, suivant la marée, et remonte le lendemain. Le vapeur Dixie, capt. Hamel, part de Lotbi-

nière et du Platon tous les lundis et vendredis, suivant la marée, et remonte le lendemain.

ST. ROMUALD.

Le James, capitaine Dion, laisse St. Romuald à huit heures demie, tous les matins, et repart de Québec à onze heures demie. Le deuxième voyage: part de St. Romuald à 1 heure demie P. M., et part de Québec à 5 heures du soir.

ST. JEAN DESCHAILLONS.

Le Bienvenue, capt. Frenette, part de St. Jean Deschailons, tous les lundis et vendredis, et remonte le lendemain, arrêtant à Ste. Emmélie, Portneuf, Cap Santé et Pointe-aux-Trembles. Heure réglée par la marée.

KAMOURASKA.

Le vapeur Clyde, capt. Turgeon, quitte le quai St. André, tous les mercredis et samedis à 7 30 heures A. M., pour Kamouraska, arrêtant à Berthier, l'Islet, St. Jean Port Joli et St. Denis.

ST. NICOLAS.

L'Égérie laisse Québec à 4 heures P. M. tous les jours, pour St. Nicolas et Cap Rouge.

DÉCÈS.

Ce matin, en cette ville, après une longue maladie soulevée avec la plus grande résignation, Dame Marie-Antoinette-Joséphine Huot, épouse de Pierre-Nolasque Hardy, cer., âgée de 41 ans et 4 mois. Ses funérailles auront lieu mardi matin, à 9 heures. Les parents et amis sont priés d'y assister.

Le 13 courant, Gédéon-Charles-Jules-Ernest, enfant de G. LaRoque, Ec., Sergent d'Armes de l'Assemblée Législative, âgé de 5 mois. Le convoi funéraire partira de 11 demeure de son père, (bâtisse du Parlement), demain, le 15 courant, à 3 heures P. M. Parents et amis sont respectueusement priés d'assister.

AVIS.

MESSEURS V. BELANGER & CIE., ont l'honneur d'annoncer à leurs nombreux amis et particulièrement aux membres du clergé, qu'ayant conclu un arrangement favorable avec la succession BELANGER & GARIEPY, ils continueront le même genre d'affaires, à l'ancien établissement de la rue La Fabrique. Leur fonds de quincailleries ayant été considérablement augmenté, ils vendront à des conditions faciles et des prix EXCESSIVEMENT RÉDUITS. Québec, 14 Juillet 1877—12f. 293

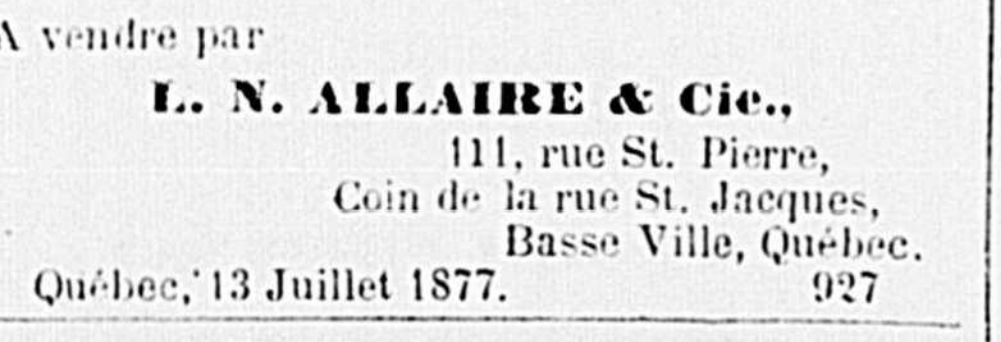
Difficile à croire, mais vrai.

ACHETEZ PAS D'AUTRE.

LE BLANCHISSAGE FAIT SON TRAVAIL PAR LA NOUVELLE LAVEUSE. Tout le monde peut en être convaincu par un seul essai.

VENEZ LA VOIR.

A vendre par L. N. ALLAIRE & Cie., 111, rue St. Pierre, Coin de la rue St. Jacques, Basse Ville, Québec. Québec, 13 Juillet 1877. 907



Grand Union Hôtel

en face du GRAND CENTRAL DEPOT, sur la 4ème avenue et la 4ème rue, NEW-YORK. Élévateur et toutes les améliorations modernes. PRIX RÉDUITS.

VEUILLEZ me faire la faveur d'arrêter au

Grand Union Hôtel

Au-delà de 350 CHAMBRES élégamment meublées. Aussi appartements richement meublés pour familles. Le meilleur restaurant de la ville, avec lequel aucun autre hôtel du même genre, ne peut rivaliser pour le bon marché. Boissons et mets de première qualité. Bagages transportés gratis du bureau du chemin de fer à l'hôtel. W. D. GARRISON. Québec, 12 Juillet 1877. 292

Importations Françaises.

Eau de Cologne JEAN MARIE FABINA.

- Triple extrait de Jockey Club de L. T. Pivert. Magnolia. Mille Fleurs. Violette. Santales. Essence de Bonquet, etc., etc., etc. Eau de Feurs d'Orangers. Huile et Pommades Philocome, Palma Christi, Eau Dentifrice, Vanilline de Toilette, Lait Antipélorique, Alcool de Menthe, Savon d'odeur, Etc., etc., etc.

En gros et en détail

J. Hamel & Freres,

58, RUE SOUS-LE-FORT, 58. Québec, 12 Juillet 1877. 2

Bazar

En faveur de l'Œuvre de l'Église de Ste. Pétronille, Isle d'Orléans.

Ce bazar s'ouvrira MARDI après-midi le 19 courant, dans la bâtisse de M. Félix Plante, près du débarcadère du bateau, à Ste. Pétronille. Toutes les personnes qui voudront bien favoriser cette bonne œuvre en envoyant des effets sont priées de les faire parvenir à Mme Félix Plante et Louis Ferland, Ste. Pétronille, Isle d'Orléans. Les nombreux amis de l'œuvre sont cordialement invités à venir encourager, par leur présence, ce bazar dont les recettes sont destinées à payer le coût de l'Église de Ste. Pétronille. Québec, 12 Juillet 1877. 290

Fraises! Fraises

A 15 SOUS LA PINTÉ.

100 CASSEAUX DE FRAISES FRAICHES

à vendre au magasin de GINGRAS & LANGLOIS, No. 54, rue du Palais. Québec, 29 Juin 1877. 252

A. TOUSSAINT, Epicier

Marchand de Vins EN GROS ET EN DETAIL,

Fournisseur à la Ville et à la Campagne, NO. 78 RUE ST. JEAN, HAUTE-VILLE.

Spécialité de Cigares de la Havane, de produits des Indes Occidentales, de conserves alimentaires et de Vins et de Liqueurs, IMPORTÉS DIRECTEMENT.

Les Cigares importés par A. TOUSSAINT et fabriqués sous sa surveillance personnelle, par les célèbres manufactures "LA ANTONICA," "NURVA ALBION," "HENRY CLAY," "LAS MARAVILLAS," ET "BOCK & CO."

ont acquis une grande popularité parmi les connaisseurs. Afin d'éviter tout malentendu, nous avons l'honneur d'informer le public que l'on peut se procurer des cigares de notre importation dans les établissements de première classe suivants, savoir:

EN GROS ET A LA BOITE. A LA HAUTE-VILLE. A. TOUSSAINT, 78, Rue St. Jean.

GINGRAS & LANGLOIS, Rue du Palais.

A LA BASSE-VILLE. TOUSSAINT & FRÈRES, 11, Rue St. Pierre.

E. GIBOUX & FRÈRES, 37, Rue St. Pierre.

A ST. ROCH. ARTHUR DION, Coin des rues Desfossez et la Couronne.

J. B. Z. DUBEAU, 62, rue de la Couronne.

H. A. PARÉ, 77, rue du Pont.

A. J. TURCOTTE, 207, rue St. Joseph.

ALPHONSE DION, 190, rue St. Jean.

DION & TURCOTTE, 162, rue St. Jean.

LEONIDAS DIONNE, 353, rue St. Jean.

Les établissements de première classe suivants vendent les cigares de notre importation au détail:

CLUB STADACONA, Esplanade.

N. LAFORCE, HOTEL DU CHIEN D'OR, En face du Bureau de Poste.

L. A. BOISVERT, COMMERCIAL RESTAURANT, Coin des Rues St. Pierre & St. Basse-Ville.

HOTEL BLANCHARD, Marché de la Basse-Ville.

THOS. CARR, MERCANTILE RESTAURANT, 8, Rue Sault-au-Matlot.

JOS. POITRAS, DOMINION HOUSE, 107, Rue d'Aiguillon.

JOS. DUBE, CENTRAL HOUSE, Coin des Rues Couillard et Garneau.

A. POULIN, RESTAURANT, 111, Rue St. Jean.

A. DUGAL, RESTAURANT, Côte Lamontagne.

JOS. BOISVERT, RESTAURANT, 103, Rue St. Pierre.

A. TRUDEL, JEUX DE QUILLES, Rue du Palais.

N. BRINDAMOUR, RESTAURANT, 214, Rue St. Jean.

JOS. MARIÉ, BARBIER, 130, Rue St. Joseph.

F. X. SAUVIAT, Marchand de fruits, 94, rue du Pont.

HOTEL VICTORIA, Station du Grand-Tronc, Lévis.

L. MARQUETTE, HOTEL DU GOUVERNEMENT, Rue St. Laurent, Lévis.

L. E. RAYMOND, TABACONISTE, Rue Commerciale, 87, Lévis.

ST. LAWRENCE HALL, Cacouna.

F. X. RIVARD, Trois-Rivières.

HOTEL LIZOTTE, Isle d'Orléans.

MAGOG HOUSE, Sherbrooke.

HOTEL DUBERGER, Malbaie.

HOTEL CHAMARD, Malbaie.

A ST. JARRE & CO., Rivière du Loup.

A. R. MACDONALD, Kamouraska.

COUILLARD & FRÈRES, Rimouski.

CRAWFORD, 173, rue St. Jacques, Montréal.

E. LEFORT, Montréal.

HOTEL BUREAU, Sault Montmorency.

Les amateurs de bons cigares voudront bien observer et examiner les marques des manufactures plus haut mentionnées afin d'obtenir un article de première qualité.

A. Toussaint.

Québec, 27 Juin 1877—1m. 280

VENTE A BON MARCHÉ

MARCHANDISES

GOUT

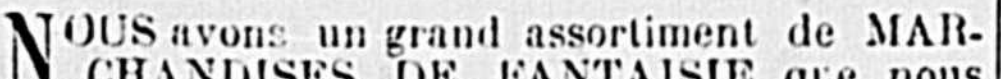
Un mois seulement.

NOUS avons un grand assortiment de MARCHANDISES DE FANTAISIE que nous vendrons à une réduction de VINGT-CINQ POUR CENT sur les prix réguliers. (La valeur d'une piastre pour soixante-quinze cents.)

Les Marchandises sont dans un ordre parfait, et la plupart sont d'importation récente. Les prix sont marqués en chiffres distincts, 25 pour cent d'escompte sur tous les achats au comptant.

Fyfe & Garneau,

22, RUE DE LA FABRIQUE. Québec, 7 Juin 1877 150



Coin des Rues Notre-Dame et Saint-Vincent,

MONTREAL.

Le nouvel Hôtel Richelieu n'est plus l'ancien établissement que tous les Canadiens-Français ont visité pendant quarante ans. L'ancien Hôtel Richelieu n'est plus qu'une partie du nouvel hôtel. M. I. B. DUROCHER a acheté tout le grand bloc voisin de l'ancien établissement et l'a converti en un hôtel de première classe où l'on trouve toutes les améliorations des grands établissements de ce genre sur le continent.

LES PRIX SONT MODÉRÉS.

Toutes les personnes qui ont visité l'hôtel, s'accordent à reconnaître les avantages et chacun peut s'en convaincre en y faisant une visite. On trouve les omnibus de l'hôtel à l'arrivée de tous les bateaux et de tous les trains de chemins de fer.

ISIDORE B. DUROCHER, Propriétaire 263 Québec, 16 Juin 1877.

NOUVELLEMENT ARRIVÉ.

VIN DE CETTE

VIN DE MADERE

VIN DE COLLI

Eau-de-Vie HENRI MOUNIER & CIE., PUTAILLES DE 12 GALLONS.

Eau-de-Vie HENRI MOUNIER & CIE., EN CAISSES.

Petits Pois verts EN BOITE D'UNE LIVRE.

Langues de Bœuf EN BOTTES DE 3 LIVRES (pour PICNIC).

VERITABLE EXTRAIT DE BŒUF EN POTS DE 2 ONCES.

GINGRAS & LANGLOIS, Rue du Palais, No. 54. Québec, 10 Juillet 1877. 289

Avis aux Voyageurs.

VENANT d'être reçu un assortiment très-considérable de

MALES, VALISES, PORTEMANTEAUX, ET SACS POUR DAME

Fabriques anglaise et américaine

Toutes descriptions et de tout prix Coffres et valises faits à ordre, ou réparés sur le plus court délai.

CHARLES CORNEIL, au pied de la rue Fabrique, Haute-Ville, Québec, 12 Juillet 1877—1m. 291

ATTENTION !!

Grand Sacrifice

LIBRAIRIE

Le soussigné ayant fait l'acquisition des

FONDS DE BANQUEROUT

LIBRAIRIE,

F. X. GARANT, failli, et EUGENE GARANT, failli,

Vendra à vente privée à grands sacrifices la balance de ces deux Stocks, au moins 75 PAR CENT AU-DESSOUS DU PRIX COURANT.

Avis à messieurs les membres du clergé qui désirent se procurer des ouvrages de THEOLOGIE ou désirent monter une bibliothèque privée ou bibliothèque de Paroisse.

La balance des marchandises a été transportée au magasin de Messieurs Dery, St. Laurent & Co., No. 26, rue St. Paul, BATTISES RENAUD.

LE TOUT SANS RÉSERVE. I. P. DERY, Libraire. Québec, 23 Mai 1877. 229

ATTENTION ! ATTENTION !!

BEAU, SOLIDE ET SURTOUT A BON MARCHÉ !

Meubles de toutes Sortes,

Au nouvel Etablissement de la Rue St. Paul, BLOCK RENAUD, No. 26.

DEPOT DE LA MANUFACTURE DE MEUBLES DE STE. JEANNE DE NEUVILLE;

Offerts à la compétition publique à des prix très-réduits.

Un escompte libéral est offert aux marchands de la campagne.

P. L. MARCOTTE,

Agent; Québec, 11 Mai 1877.—lan. 234

Huile de Petrole No. 1

20 cents le gallon.

CETTE HUILE EST BLANCHE extra raffinée et supérieure à toute autre huile vendue en Canada

Marque SILVER STAR, New-York Standard White.

A vendre par F. O. VALLERAND, No. 92, Côte Lamontagne et No. 33, rue Notre-Dame, Basse-Ville. Québec, 19 Mars 1877. 202

M. Ed. Dolbec,

Autrefois de la maison McCAGHEY & DOLBEC et représentant aujourd'hui la Maison

Renaud & Cie.,

Invite respectueusement le public et ses amis, tant de la ville que de la campagne, à venir visiter son établissement au

NO. 24, RUE SAINT-PAUL.

BRANCHES D'AFFAIRES:

ARGENTERIE.—Service à thé, Huiliers, Pots à l'eau, Corbeilles, Objets de fantaisie, etc.

BAIENGE.—Services à dîner et à déjeuner. Sets à toilette en pierre et porcelaine, BOLS A LATT.

VERRE.—Lampes, Pots à l'eau, Sets de table, Bouteaux, Verres, Cheminées, etc.

POTERIE.—Jarses et Cruches de toutes grandeurs, Pots à café, etc., en grès de Bristol.

VITRES.—Un assortiment complet de belles vitres et en bien bon ordre.

LAMPES.—Depuis 2 jusqu'à 12 lumières, toutes d'un nouveau patron et artistiquement travaillées.

HUILE DE CHARBON.—En quarts et en caisses de 5 gallons à l'usage des familles.

—AUSSI— PLATS, BASSINS et ASSIETTES en fer blanc Québec, 4 Juillet 1877. —3 mai 1876-c.

ROMANCES.

LES plus nouvelles et les plus jolies romances sont:

LES OISEAUX BLANCS..... Prix 35 cts.

REVES PERDUS..... " 35 "

Paroles de LOUIS H. FRÉCHETTE, Musique de GEO. McNEIL,

Publiée et à vendre par A. LAVIGNE, Editeur, 25, rue St. Jean, [Banque d'Épargne] Québec, 23 Avril 1877. 5

CIGARES ! CIGARES !!

Le soussigné informe respectueusement ses amis et le public en général, qu'il vient de prendre des arrangements qui le font devenir le dépositaire des principales manufactures de CIGARES DE LA HAVANE, entre autres de:

Joachim Arguillez; Partagas. Cabanias; Cabargas. Antonio Lopez; La Antonica, et Julian Alvarez ou Henry Clay

De plus, qu'il sera en tout temps disposé à prendre des ordres pour faire venir des cigares de n'importe quelle manufacture de la Havane que l'on voudra bien lui désigner.

Pour plus amples informations s'adresser au Bureau de Poste de la Haute-Ville, AUGUSTIN JEROME HUOT. Québec, 2 Mai 1877. 230

En reception du "Persian,"

DIRECT DE SICILE.

VIN COLLINGHAM ou "VIN DE MESSÉ." Do do L. P. —AUSSI—

Vin Blanc Sec Diverses marques. do Oporto do do Caisnes Claret St Julien Medoc.

Brandy Hennessy en futs et bouteilles. do Chaloupin do do do Jules Robin, do do

125



LIGNE ALLAN.

Sous contrat avec le gouvernement du Canada pour le transport des Malles CANADIENNES ET DES ETATS-UNIS.

1877-ARRANGEMENT D'ETE.-1877

CETTE LIGNE se compose des puissants steamers de première classe suivants, bâtis sur le Clyde, à double engins. SARDINIAN.....4200 Lt. Dutton, R.N.R. CIRASSIAN.....3400 Lt. Smith, R.N.R. POLYNESIAN.....4200 Capt. B. Brown. SARMATIAN.....3600 Capt. A. Aird. SCANDINAVIAN.....3000 Capt. Barclay PRUSSIAN.....3000 Capt. J. Ritchie. MORAVIAN.....2650 Capt. J. Graham. CASPIAN.....3600 Capt. Watts. HIBERNIAN.....3200 Capt. Trocks. NOVA SCOTIAN.....3400 Lt. Archer, R.N.R. AUSTRIAN.....2700 Capt. J. Wylie. NESTORIAN.....2700 Capt. Wallace. MANITOBIAN.....3150 Capt. Home. CANADIAN.....2600 Capt. J. Miller. CORINTHIAN.....2000 Capt. Jas. Scott. PHOENICIAN.....2600 Capt. Menzies. WALDENSIAN.....2300 Capt. Stephens. ACADIAN.....1350 Capt. Cabel. NEWFOUNDLAND.....1500 Capt. Mylius.

MALLE DE LIVERPOOL. (Partant de LIVERPOOL tous les JEUDIS et de QUEBEC chaque SAMEDI, arrêtant à Loch Foyle pour recevoir à bord et débarquer les Malles et les Passagers allant en Irlande et en Ecosse ou en venant) partira comme suit :

Table with columns for destination (SARDINIAN, PERUVIAN, POLYNESIAN, SARMATIAN, CIRASSIAN, MORAVIAN) and departure dates (Sam. 23 juin, 30, 7 juillet, 14, 21, 28).

Prix du Passage de Québec : Chambres.....\$50-\$70-\$80 Entrepont.....\$25 Intermédiaire.....\$40

LES VAPEURS DE LA LIGNE DE GLASGOW Partiront de Glasgow, chaque MARDI et de Québec, le JEUDI. Devront partir de Québec PHOENICIAN..... le ou vers le 21 juin. WALDENSIAN.....

Taux du Passage de Québec. Cabine.....\$60.00 Intermédiaire.....40.00 Entrepont.....25.00

On ne peut retenir des chambres si on ne paye d'avance. Il y aura dans chaque navire un médecin expérimenté. On fera payer deux shillings sterling par bouteille à toute personne se fournissant elle-même de vins et de liqueurs pour l'ouverture des bouteilles.

Les Malles et les Passagers pour Liverpool, laisseront le Quai Napoléon, tous les SAMEDIS MATIN, à 9 heures précises. Pour plus amples informations s'adresser à ALLANS, RAE & CIE., Agents Québec, 21 Juin 1877.

Musique Nouvelle.

VENANT d'être reçus d'Europe, tous les morceaux de musique les plus nouveaux, parmi lesquels on trouve les suivants :

Table listing musical pieces and composers: Bien Aimés (Waldteufel), Entre Nous, Tout à Vous, Au Revoir, A Toi, Violettes, Mon Réve, Sweethearts, Fleurs de Mai, My Favorite, Albertha, Trial by Jury.

R. MORGAN, 28 rue la Fabrique, Québec, 21 Juin 1877.

J. & W. REID,

NO. 40, RUE ST. PAUL, QUÉBEC.

MANUFACTURIERS de PAPIER-FEUTRE pour le rembrissage des maisons et pour mettre sous les tapis. PAPIER A ENVELOPPER, Gris, Brun, Drabe et Manilla, de toute grandeur et de toute qualité. PAPIER A IMPRIMER, Blanc et de couleur de toute grandeur et de toute qualité.

SACS DE PAPIER fait à la machine pour groceries, et marchandises sèches, de toute qualité et de toute grandeur. LIVRES BLANCS, pour comptes ou mémoires, grands ou petits faits à ordre, sous le plus court délai.

IMPORTATEUR et MARCHANDS De papiers à écrire, d'Enveloppes, De plumes et d'Encre.

Enfin de toute sorte de Papeteries. Le tout sera vendu au plus BAS PRIX, soit en gros, soit en détail. TAPISSERIES, en gros seulement.

J. & W. REID, Québec, 6 Octobre 1876. 927

Etope.

5 TONNES de qualité supérieure, triée à la machine, au plus bas prix du marché. A vendre par J. & W. REID, rue St. Paul, Québec, 14 Juin 1877. 927

Goudron et Brai.

250 QUARTS DE GOUDRON, grande dimension, cerclés en fer. 150 QUARTS DE GOUDRON, petite dimension. 200 " BRAI noir. 50 " BRAI vert. 50 " RESINE de pin. A vendre par J. & W. REID, rue St. Paul, Québec, 14 Juin 1877. 927

Nouvellement Reçu!

UN APPROVISIONNEMENT de la célèbre EAUX MINÉRALES de la SOURCE DE ST. LEON. GINGRAS & LANGLOIS, 54, rue du Palais, Québec, 9 Mai 1877. 232

Nouvelles MARCHANDISES

—DE— PRINTEMPS ET D'ETE.

J. Hamel & Freres, 58, RUE SOUS-LE-FORT.

INFORMENT respectueusement leurs nombreux clients et le public qu'ils viennent de recevoir la plus grande partie de leurs importations de Printemps et d'Été, consistant en Marchandises Anglaises, Allemandes, Françaises et Américaines.

DEPARTEMENT DES DAMES. Etouffes à Manteaux [matelassé]. Etouffes à Robes [grande variété]. Soies de couleur nouvelles [en patrons]. Alpaca noir et de couleur. Mérinos français [de couleur]. Cohourg. Etouffes de Dentil [grande variété]. Crêpe etc., etc., etc. Gants de Kid [Alexandre]. Gants en soie et en fil. Cravates, Echarpes, Rubans, Plumes, Fleurs, Corssets français, Chapeaux de feutre pour Dames, Chapeaux de paille, Poignets et Coils en toile etc. Capots en Tweed imperméables [Ulsters] pour Dames.

JOS. HAMEL & FRÈRES, 58, RUE SOUS-LE-FORT.

DEPARTEMENT DES MESSIEURS!

Draps, Casimirs, Serges, Tweeds Anglais et Ecosais, Tweeds Canadiens, Draps de fantaisies pour habits, Patrons de veste, Draps en couleur pour pardessus, Flanelle pour chemises, Toile blanche et en couleurs pour chemises, Frocs et caleçons en laine, Frocs et caleçons mérinos, Chemises blanches, Chemises de couleur [avec collets], Poignets en toile. Gants de Kid [Alexandre], Chapeaux de Satin, Chapeaux de Feutres, Chapeaux de Paille, Cravates, Mouchoirs de soie, Habits en tweed, Pantalons et Vestes, Pardessus de printemps, Ulster, [capots en Tweed imperméables], Capots de caoutchouc, etc., etc. Deux Tailleurs très-expérimentés sont attachés à ce Département et toutes commandes pour Habillements seront exécutées avec le plus grand soin le plus promptement possible. Nous aurons toujours en mains les Cartes de Modes les plus nouvelles et les plus récentes d'Europe et des Etats-Unis.

JOS. HAMEL & FRÈRES, 58, RUE SOUS-LE-FORT.

Tapis, Rideaux, Prelarts.

Tapis Bruxelles, Tapis Tapisserie, Tapis de Velours, Tapis Ecosais, Tapis Feutre, Tapis Manille, Tapis Escaliers, Tapis Canadiens [tout de Laine], Tapis Américain [Union]. Toiles cirées anglaises, Nattes en moutons, Nattes en velours, Nattes en Tapisserie, Nattes en Cocoa, Toile grise pour couvertures de tapis, Toile [à la verge], Toile à Escaliers, Dames de Soie, Dames de Laine, Rideaux de Point, Point pour Rideaux [à la verge], Corniches en cuivre, Repps pour Rideaux, Franges pour Rideaux, Glands pour Rideaux, Tapisserie, etc., etc., etc.

—AUSSI— Pôles en cuivre de 12 pieds avec anneaux. Un ouvrier expérimenté est attaché à l'établissement pour coudre, poser les Tapis, Rideaux, Corniches, etc., etc., etc.

JOS. HAMEL & FRÈRES, 58, RUE SOUS-LE-FORT.

COTON JAUNE

Table listing cotton products: 1000 Verges Coton Jaune 5 c., 2000 do do 6, 1500 do do 7, 2000 do do 8, 3000 do do 9, 2500 do do 10.

SHIRTING (Horrlocks) 1000 Verges Shirting 11 c., 1500 do do 12, 1000 do do 13, 2000 do do 14, 1000 do do 15, 500 do do 16, 500 do do 17, 500 do do 18.

COTON BLANC (Shirting Américain) 4000 Verges de Shirting Américain de 5 à 12 c.

Toile, Nappes, Serviettes, Bonneteries, Toile à Drap, Coton à Drap, Necessaires de Toilettes, etc., etc.

—AUSSI— Couvertures de Laine, Etouffes à Soutanes, Sacs de voyages, Ornaments d'Eglises, Parapluies, Encens, Cannes, Galons et Glands d'or.

Qu'un seul prix

ESCOMPTE AU COMPTANT J. Hamel & Freres, 58, RUE SOUS-LE-FORT, Québec, 18 Mai 1877. 2

L. BROUSSEAU,

Imprimeur et Editeur Propriétaire

—DU—

COURRIER DU CANADA.

No. 9, Rue Buade, Haute-Ville.

QUEBEC.

IMPORTATEUR DE

CIRE, CERISE, ETC.

—ET—

Fournisseurs des Fabriques,

Impressions de toutes Especes, tel que :

- TETES DE COMPTES, MEMORANDUMS, CARTES DE VISITE, RAPPORTS, CHEQUES, et BILLETS, PLACARDS, AFFICHES, DRAFTS, ENVELOPPES, CATALOGUES, LISTE DE PRIX, MONOGRAMMES, CARTES D'AFFAIRES, PROGRAMMES, CIRCULAIRES, LETTRES FUNÉRAIRES, Etc., Etc.

—000—

On exécutera pour Avocats :

- BLANCS DE SOMMATION, DEMANDE DE PLAIDOYER, FIAT, COMPARUTION, DECLARATION SUR BILLETS, DECLARATION SUR COMPTES, DECLARATION ACTE HYPOTHECAIRE, SUBPENA, AFFIDAVIT, INSCRIPTION, INVENTAIRE DE PRODUCTION.

—000—

Pour Notaires :

- BLANCS DE BILLETS, QUITTANCE, PROCURATION, TRANSPORT, CONTRATS DE VENTE, CONTRATS DE MARIAGE, PROTET, DOBLIGATION, BAUX A LOYER, SAISIE-ARRET APRES, JUGEMENT, BREF DE SAISIE-GAGERIE, PROCES-VERBAUX DE SAISIE, OPPOSITION CONTRE VENTE DE MEUBLES, MEMOIRE DE FRAIS, ETC.

—000—

Pour Huissiers :

- BLANCS DE PROCES-VERBAUX DE SAISIE, BLANCS D'AVIS, ETC., ETC., ETC.

—000—

Les ordres envoyés par écrit recevront toute l'attention et seront exécutés sans délai.

COMPAGNIE D'ASSURANCE 'STADACONA'

Contre le Feu et sur la Vie

INCORPORÉE LE 26 MAI 1874.

Capita Autorisé \$5,000,000

Depôt du Gouvernement \$100,000.

BUREAU A PRINCIPAL : 20, RUE ST. PIERRE QUEBEC.

BUREAU DES DIRECTEURS :

Président.—J. B. RENAUD, Eer., Directeur de la Banque Union du Bas-Canada. Vice-Président.—Hon. J. SHARPLES, Directeur de la Banque Union du Bas-Canada. Hon. E. CHINIC, Président de la Banque Nationale. C. TETU, Directeur de la Banque Nationale. JAMES G. ROSS, Eer., Président de la Banque de Québec. P. E. CASGRAIN, Eer., M. P.

JOHN ROSS, Eer., Président de la Banque Stadacona. ALEX. LEMOINE, Eer., Sec.-Trés. de la Maison de la Trinité de Québec. JOHN LAIRD, Eer. Gerant.—G. G. PYKE. Inspecteur pour la Puissance.—E. ROBY O'BRIEN Secrétaire.—CRAWFORD LINDSAY.

Des bureaux locaux sont établis dans toute la Puissance. Les polices d'Assurance contre le feu et sur la vie sont émises à des taux modérés. Québec, 10 Janvier 1876. 929

AVIS

M. J. JOBIN, Sculpteur. Fait à savoir aux MM. du clergé et les Communautés religieuses qu'il fera sur commande Autel, Statues et ornements à prix modérés et qu'il ira sur demande à la campagne réparer et peindre en décor les statues d'Eglises, etc. L. JOBIN, No. 85, Rue d'Aiguillon, Faubourg St. Jean, Québec. Québec, 7 Mai 1877. 5 mai-76 993-c.

David Ouellet, ARCHITECTE ET TOISEUR.

BUREAU: No. 60, rue St. George. ATELIER: No. 60, rue St. Eustache, Faubourg St. Jean, Québec.

Architecture Religieuse, une spécialité.

Entrepreneur de toutes sortes d'ouvrage d'Architecture, tels que : AUTELS, CHAIRES, ORNEMENTATION, etc., à DES PRIX TRÈS-MODÉRÉS. Québec, 23 Mai 1877—Jan. 248

AVIS. Les remèdes populaires

suivants qui portent le nom de DEVINS & BOLTON seulement seront garantis à l'acheteur. On peut s'en procurer en les demandant chez les Pharmaciens et Epiciers.

"Cough Specific."

(Préparé par DEVINS & BOLTON, MONTREAL.) Guérira certainement les Rhumes, Toux, Asthmes et Coqueluches des enfants, quand tout autre remède a failli. Ce fait peut être certifié par de nombreux citoyens.

CELEBRE CORDIAL CARMINATIF

La recette d'un médecin Eminent de la ville Pour la dentition des enfants, perte de sommeil, dysenterie, colique, convulsions, etc. Mère, ça vous épargnera plus d'une nuit sans sommeil et vous l'administrerez avec succès.

PASTILLES A VERSER DEVINS

Sont certainement le remède le plus efficace qui soit connu pour la destruction des Vers chez les enfants ou adultes. On en enverra une BOUTE par la maille en recevant 25 cents en timbres de poste.

Huile de Foie de More et D'Hypophosphite de Chaux

Préparé par DEVINS & BOLTON, Montréal. Consistance de crème agréable au goût et peut être supporté par l'estomac le plus délicat. Prix : 50 cts. et \$1.00 la bouteille.

RESTAURATEUR PARISIEN DE LUBY.

Ramène les cheveux gris à leur couleur naturelle et donne une satisfaction complète à tous ceux qui s'en servent. Prix : 50 cts. la bouteille. 6 bouteilles pour \$2.50.

A vendre à Québec chez Ed. Giroux et Frère, John E. Burke, W. E. Brunet et J. J. Veldou.

Toutes commandes en gros pour ces remèdes populaires doivent être adressées chez Devins & Bolton ; Evans, Mercer & Cie ; Kerry, Watson & Cie, Lyman, Clare & Cie., W. & D. Yuile, Pharmacien.

TEMOIGNAGE DES MEDECINS EN FAVEUR DU

Vin de Quinine Devins & Bolton.

Nous avons soumis notre préparation aux médecins soussignés, qui l'ont examinée avec soin, l'ont prescrite et maintenant nous font l'honneur de nous prêter leurs noms approuvant et recommandant fortement le VIN DE QUININE de DEVINS et BOLTON, dans tous les cas où ce tonique peut être employé.

Docteurs Trudel, Peltier, Hottot, Major, Kollmyer, Painchaud, Brousseau, J. W. Mount, Ricard, Ed. Mount, Robillard, Perrigo, Leprohon, Alloway, Coderre, Beaudry, L. A. E. Desjardins, Thompson, Turgeon, Duhamel, Plante, Dagenais, Desmarais, Webb.

Le Vin de Quinine de Devins et Bolton doit être administré aux enfants délicats, aux dames qui relèvent de couches, aux convalescents et aux vieillards affaiblis par l'âge ou la maladie.

PRÉCAUTION.—Assurez-vous que vous n'achetez aucun autre vin que le Vin de Quinine de Devins et Bolton. A vendre chez tous les pharmaciens et épiciers. Agence chez John Ross & Cie., épiciers et gros, Ed. Giroux & Frère, John E. Burke, et J. Veldou pharmaciens. Québec, 2 Février 1877. 173

Maison Canadienne,

GINGRAS & LANGLOIS, 54, RUE DU PALAIS, HAUTE-VILLE.

Les personnes désirant se procurer les vins les plus fins et les plus recherchés, voudront bien parcourir la liste des vins suivants, provenant des maisons les plus en renommée d'Europe :

VINS BLANCS. Xérés Amontillado très pâle et très sec. Do WB MAISON MISA. Do do VP. Madère.

Xérés de Gordon, T. P. do de Revello. do de Lion. Roussillon Blanc—Vin Sicile.

VINS DE BOURGOGNE. En Bouteilles. Pommard, J. B. Seville, à Dijon. Beaujolais J. B. Seville. Muscat de Frontignan—A. Gouffran.

OPORTO DE HUNT, très vieux do de Cockburn, C.C. do do M. do de Chamisso, Particular, Terragone—quatre diamants, Roussillon Rouge.

VINS MOUSSEUX, (Champagne) Monopole sec. Hoidsieck & Co. Verzeney Royal, à Reims.

MOËT & CHANDON, Extra Supérieur. do do Silvery (sec). do do 1ère Qualité. do do 2ème do.

Allet Faure, Reims Moselle Mousseux. Québec, 1er Décembre 1876. 72

CONDITIONS

—DU—

Courrier du Canada

Prix de l'Abonnement

(EDITION QUOTIDIENNE) CANADA—Un an.....\$6.00 doSix mois.....3.00 doTrois mois.....1.50

ETATS-UNIS D'AMERIQUE Un an.....6.00 doSix mois.....3.00 doTrois mois.....1.50

ANGLETERRE.....Un an.....25s. 6d. doSix mois.....10 doTrois mois.....6

FRANCE.....Un an.....50 Francs doSix mois.....25 doTrois mois.....15

TARIF DES ANNONCES

Les annonces sont insérées aux conditions suivantes, savoir : Six lignes et au-dessous.....50 cents

Pour chaque insertion subséquente 12 1/2

Pour les annonces d'une plus grande étendue elles seront insérées à raison de 10 cents, par ligne pour la première insertion, et de 5 cents pour les insertions subséquentes,

RECLAMES :—20 cents la ligne. Tout ce qui a rapport à la rédaction doit être adressé à

R. PAMPHILE VALLEE, Rédacteur-en-Chef.

Les annonces, les réclames, les abonnements doivent être adressés à

Leger Brousseau,

EDITEUR-PROPRIETAIRE, NO. 9,

RUE BUADE, HAUTE-VILLE,

QUEBEC.

IMPRIMÉ ET PUBLIÉ PAR

LEGER BROUSSEAU

Editeur-Propriétaire,

No. 9, Rue Buade, H. V., Québec